

**FEDERATION DU SECOURS POPULAIRE
FRANÇAIS DE L'ESSONNE**

**503 Place des Champs Elysées
COURCOURONNES**

91 026 EVRY Cedex

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2012**, sur :

- ◆ le contrôle des comptes annuels de la **FEDERATION DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS DE L'ESSONNE** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ◆ la justification des appréciations,
- ◆ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Départemental. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note « changements de méthodes » de l'annexe qui expose les changements de méthodes relatifs aux contributions volontaires,
- la note de l'annexe relative aux contributions volontaires en nature ou solidarité matérielle.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivi par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, figurant dans l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A la date de signature du présent rapport, nous n'avons pas eu connaissance du rapport de gestion et des documents à caractère financier remis aux sociétaires pour l'Assemblée.

Fait à Paris,
Le 3 Mai 2013



Jérôme SZLIFKE
Commissaire aux
Comptes

Bilan Actif

Exercice : 2012

En Euros	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net N	Montant net N-1
Immobilisations incorporelles:	6 689,61	5 176,13	1 513,48	2 824,91
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	6 689,61	5 176,13	1 513,48	2 824,91
Avances et acomptes et immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles:	2 702 915,59	752 942,91	1 949 972,68	1 907 116,23
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	2 212 164,44	415 857,22	1 796 307,22	1 785 449,39
Installations techniques, matériel et outillage industriels	225 006,69	150 498,79	74 507,90	62 752,30
Autres immobilisations corporelles:	249 563,14	186 586,90	62 976,24	54 176,54
<i>Installations générales, agencements divers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Matériel de transport</i>	135 334,13	101 295,45	34 038,68	29 334,93
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	75 069,03	55 098,91	19 970,12	10 644,75
<i>Mobilier</i>	39 109,98	30 192,54	8 917,44	14 196,68
Biens grevés de droit	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes et immobilisations en cours	16 181,32	0,00	16 181,32	4 738,00
Immobilisations financières:	1 138,47	0,00	1 138,47	2 138,47
Participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	1 138,47	0,00	1 138,47	2 138,47
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
I. Actif immobilisé	2 710 743,67	758 119,04	1 952 624,63	1 912 079,61
Total				
Stocks et en cours:	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances :	165 915,88	0,00	165 915,88	131 611,53
Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances clients et comptes rattachés	142 260,62	0,00	142 260,62	114 611,98
Autres créances (dont produits à recevoir)	23 655,26	0,00	23 655,26	16 999,55
Valeurs mobilières de placement et FNS	318 610,05	0,00	318 610,05	262 185,41
Disponibilités	225 466,83	0,00	225 466,83	180 532,44
Charges constatées d'avance	12 708,47	0,00	12 708,47	21 372,77
II. Actif circulant	722 701,23	0,00	722 701,23	695 702,15
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)	3 433 444,90	758 119,04	2 675 325,86	2 507 781,76

Bilan Passif

En Euros	2012	2011
	Année N	Année N - 1
Fonds propres:	1 189 638,00	962 879,25
Fonds statutaires sans droit de reprise	249 432,43	212 732,52
Projet associatif et réserves	283 860,07	283 860,07
Report à nouveau	466 286,66	430 410,76
Résultat de l'exercice	190 058,84	35 875,90
Autres fonds:	271 820,05	303 811,95
Fonds statutaires avec droit de reprise	0,00	0,00
Subventions d'investissements sur bien renouvelable par	0,00	0,00
Apports Association Nationale - Fédération	0,00	0,00
Ecart de réévaluation	0,00	0,00
Subventions d'investissement sur bien non renouvelables	271 820,05	303 811,95
I. Fonds propres	1 461 458,05	1 266 691,20
Ecart de combinaison	0,00	0,00
II. Ecart de combinaison	0,00	0,00
Provisions pour risques	0,00	0,00
III. Provisions	0,00	0,00
Fonds dédiés sur subventions	0,00	16 000,00
Fonds dédiés sur dons et legs	50,00	28 789,97
Fonds dédiés sur autres ressources	86 836,37	61 721,88
IV. Fonds dédiés	86 886,37	106 511,85
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	928 156,02	969 045,35
Emprunts et dettes financières diverses SPF	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières diverses hors SPF	0,00	0,00
Avances et acomptes reçus sur commandes	0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 681,71	14 364,55
Dettes fiscales et sociales	115 826,83	118 413,13
Dettes sur immobilisations	13 858,39	0,00
Autres dettes (dont charges à payer)	44 845,99	2 455,68
Produits constatés d'avance	1 612,50	30 300,00
V. Dettes	1 126 981,44	1 134 578,71
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)	2 675 325,86	2 507 781,76



Compte de résultat

Exercice : 2012

En Euros	2012 Année N	2011 Année N-1
I- Les produits d'activités:		
Vente de marchandises, de services et de publications SPF	106 920,50	92 773,19
Subventions d'exploitation hors subventions privées	482 339,71	421 049,90
Dons manuels	266 539,15	269 099,60
Mécénat, parrainage et autres concours privés	6 077,60	438,00
Legs	0,00	0,00
Participations des destinataires de la solidarité	62 202,64	38 457,34
Produits d'initiatives	644 627,63	555 786,00
Cotisations statutaires	99 344,00	84 682,00
Autres produits	83 936,30	85 427,20
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 714,25	20 318,79
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	50 742,48	28 471,93
I - Les produits d'activités	1 808 444,26	1 596 503,95
II- Les charges d'activités:		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0,00	0,00
Variations de stock	0,00	0,00
Achats de marchandises, matériels et fournitures	66 617,05	49 301,81
Autres achats	126 901,54	105 799,84
Services extérieurs	116 152,35	109 549,70
Autres services extérieurs	189 104,15	170 077,42
Impôts, taxes et versements assimilés	77 189,50	75 436,50
Salaires et traitements	349 791,08	341 440,07
Charges sociales	161 567,86	157 075,41
Dotations aux amortissements et aux dépréciations:	144 718,75	131 201,94
<i>Sur immobilisations: dotations aux amortissements</i>	144 718,75	131 201,94
<i>Sur immobilisations grevées de droit: dotations aux dépréciations</i>	0,00	0,00
<i>Sur actif circulant: dotations aux dépréciations</i>	0,00	0,00
<i>Pour risques et charges: dotations aux dépréciations</i>	0,00	0,00
Cotisations statutaires	90 017,00	90 398,00
Autres charges	252 961,08	249 108,49
Engagements à réaliser sur ressources affectées	31 117,00	33 326,40
II - Les charges d'activités	1 606 137,36	1 512 715,36
Résultat Résultat Activité	202 306,90	83 788,57
III- Les produits financiers:		
Revenus des placements, intérêts et produits assimilés	6 430,24	2 998,31
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	0,00	0,00
Différences positives de change	0,00	2,11
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
III - Les produits financiers	6 430,24	3 000,42
IV- Les charges financières:		
Intérêts et charges assimilées	41 819,97	77 498,33
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
Différences négatives de change	0,00	132,56
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
IV - Les charges financières	41 819,97	77 630,89
Résultat Résultat Financier	- 35 389,73	- 74 630,47
V- Les produits exceptionnels:		
Produits exceptionnels sur opération de gestion	1 874,97	17 256,80
Produits exceptionnels sur opérations en capital	32 291,90	34 881,24
Reprise sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
V - Les produits exceptionnels	34 166,87	52 138,04
VI- Les charges exceptionnelles:		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	11 025,20	25 420,24
Charges exceptionnelles sur opération en capital	0,00	0,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0,00	0,00
VI - Les charges exceptionnelles	11 025,20	25 420,24
Résultat Résultat Exceptionnel	23 141,67	26 717,80
5 - Ecart de combinaison :	0,00	0,00
5 - Ecart de combinaison	0,00	0,00
Résultat Résultat Combinaison	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+5)	1 849 041,37	1 651 642,41
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 658 982,53	1 615 766,51
EXCEDENT OU INSUFFISANCE (total des produits - total des charges)	190 058,84	35 875,90
En Euros		
Bénévolat	1 391 634,00	
Prestations en nature	488 432,00	
Dons en nature	7 985 653,44	
Données extracomptables - Ressources	9 865 719,44	
Total	9 865 719,44	
Secours en nature	7 985 653,44	
Prestations gratuites	488 432,00	
Bénévolat	1 391 634,00	
Emplois des contributions volontaires en nature	9 865 719,44	
Total	9 865 719,44	

**Secours populaire français
Fédération de l'Essonne
Comptes sociaux**

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos
le 31 décembre 2012

Montants exprimés en euros



1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

La méthode d'évaluation des contributions volontaires a été modifiée. Se référer à la partie "changement de méthode" pour de plus amples informations.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- ◆ le bilan,
- ◆ le compte de résultat,
- ◆ l'annexe.

2.2. Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment les règlements n°99-03 et n°99-01.

2.3. Changement de méthode d'évaluation et de présentation

- Modification de la comptabilisation et de la valorisation des contributions volontaires en nature (solidarité matérielle)

Les dons en nature :

Compte-tenu de l'impressionnante collecte de biens et articles collectés par les bénévoles du Spf, leur valorisation est essentielle autant que délicate.

Les heures de bénévolat :

Le taux horaire est désormais unique.



A compter de l'exercice 2012, le Spf fait figurer ces informations à deux endroits distincts dans ses comptes annuels :

*Au pied du compte de résultat – donc de son compte d'emploi des ressources quand il s'agit de biens neufs faisant l'objet de justificatifs fournis par des personnes morales. Ces biens seront alors valorisés en euros.

*Dans l'annexe de ses comptes pour ce qui concerne les biens d'occasion. Leur nature pourra être décrite et si l'information est disponible, la quantité pourra être affichée.

2.4. Durée de l'exercice et date de clôture

La Fédération de l'Essonne produit ses comptes annuels sur un exercice de 12 mois courant du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2.5. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les immobilisations incorporelles, corporelles et financière sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Durées de vie usuelles des immobilisations incorporelles :

La durée d'amortissement s'évalue au cas par cas.

Durées de vie usuelles des immobilisations corporelles :

Libellé	Durée d'amortissement
Installation générale, agencements...	De 10 à 20 ans
Matériel de transport	De 4 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de bureau	De 5 à 10 ans
Mobilier	De 5 à 10 ans
Installations techniques	De 5 à 10 ans

Le mode d'amortissement est le mode linéaire.

Le plan d'amortissement peut être modifié en cours de vie de l'immobilisation en cas de dépréciation ou en cas de modification significative de l'utilisation du bien.



Dépréciation des immobilisations :

Une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles se doit d'être comptabilisée lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Une dépréciation des immobilisations financières est constatée lorsque la valeur présente un risque de non recouvrement.

2.6. Méthodes d'évaluation et de dépréciation des stocks et des créances

Les stocks doivent être comptabilisés à leur valeur d'achat figurant sur la facture.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation du stock est éventuellement constatée.

Les créances pouvant figurer au bilan concernent des entités hors du périmètre de la combinaison. Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Au cas par cas, elles donnent lieu à la constitution d'une provision si leur recouvrement apparaît compromis. Les dépréciations constatées concernent également les entités SPF dissoutes qui sont sorties du périmètre de combinaison.

La Fédération de l'Essonne inscrit dans son compte de résultat les produits non reçus au 31 décembre mais imputables à l'exercice et dont le montant est certain.

En contrepartie, ces produits donnent lieu à l'enregistrement de créances à l'actif du bilan.

2.7. Subventions d'investissements

Elles s'enregistrent au regard du montant inscrit sur la notification ou convention de subvention.



2.8. Fonds dédiés : Opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice

Les fonds dédiés qui ne sont pas entièrement utilisés au cours de l'année N dans le cadre des opérations pour lesquelles ils ont été collectés, sont inscrits en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » afin de constater l'engagement pris par la Fédération de poursuivre les réalisations des dits projets avec comme contrepartie du passif du bilan la rubrique « fonds dédiés ».

De même, les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits du compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

2.9. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques est constituée pour couvrir des risques que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

2.10. Indemnités de départ à la retraite

Le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite mentionné dans l'annexe ne fait pas l'objet d'enregistrement comptable.



2.11. Contributions volontaires en nature ou solidarité matérielle

La nature des contributions volontaires en nature est la suivante :

- ◆ Dons en nature neuf: nourriture, vêtements, marchandise, produits d'hygiène, jouets...
- ◆ Prestations en nature : places spectacles, affichage publicité, activités sportives...
- ◆ Mise à disposition de locaux et de personnes.
- ◆ Bénévolat.

Dons en nature et prestations gratuites :

- La collecte de marchandises et de services auprès des personnes morales (entreprise, fondations, associations, collectivités, institutions, Etat etc), fait généralement l'objet de documents écrits stipulant notamment la nature des biens ou services, leur quantité et leur prix. Ces informations sont reprises dans le bilan de solidarité matérielle.
- Les dons en nature :
Compte-tenu de l'impressionnante collecte de biens et articles collectés par les bénévoles du Spf, leur valorisation est essentielle autant que délicate.
A compter de l'exercice 2012, le Spf fait figurer ces informations à deux endroits distincts dans ses comptes annuels :
 - *Au pied du compte de résultat – donc de son compte d'emploi des ressources quand il s'agit de biens neufs faisant l'objet de justificatifs fournis par des personnes morales. Ces biens seront alors valorisés en euros.
 - *Dans l'annexe de ses comptes pour ce qui concerne les biens d'occasion. Leur nature pourra être décrite et si l'information est disponible, la quantité pourra être affichée.



Estimation des dons en nature usagés :

Dons en nature usagés : estimation des quantités collectées :

Ces informations ne sont pas reprises dans le pied de page du compte de résultat mais uniquement dans l'annexe des comptes de la structure.

	Pièces	Kg
Habillement d'occasion	0	21375
Couchages d'occasion	0	0
Electroménagers d'occasion-Meubles d'occasions	0	0
Vaisselle d'occasion	0	0
Education	0	7125
Santé	0	0
Jouets d'occasion	0	0
Loisirs	0	0

Bénévolat :

L'implication des bénévoles est évaluée à partir du nombre d'heures de bénévolat et valorisée au regard des missions accomplies durant ces heures.

Le temps passé par les bénévoles est recensé au moyen des heures déclarées. Les heures sont valorisées selon un taux horaire moyen. Ce taux horaire unique du bénévolat a été validé par le secrétariat national du 12 février 2013,

- ◆ Taux horaire moyen (13,50 € /heure)

Les mises à disposition :

Elles concernent des biens mobiliers, immobiliers et la mise à disposition de compétences. Elles sont inscrites dans le bilan de solidarité matérielle pour le montant de la convention de mise à disposition.

Chaque structure indique la valeur réelle en euros de la mise à disposition.

Les heures consacrées à la tenue des instances statutaires :

Elles ne sont pas valorisées.



2.12. Compte d'emplois des ressources

- Le Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du Public, figure dans l'annexe des comptes annuels lorsque la fédération fait appel aux dons via son site internet. Il est établi conformément au Règlement du Comité de la réglementation comptable n°2008-12 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2008.
- Le taux de prélèvement sur les dons pour financer l'organisation s'élève à **0%** conformément à la décision des instances départementales. Le taux de prélèvement maximal admis est de 8%.



3 Informations complémentaires

3.1. Rémunération des dirigeants

Conformément au Code Général des Impôts, article 242C, les rémunérations des dirigeants (membre du comité départemental) au titre de leur contrat de travail, qui est indépendant de leur mandat d'administrateur sont les suivants :

GRINON Annie : 60 601 €

GRINON Olivier : 55 581 €

APRILE Bruno : 39 307 €

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux deux plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à **116 183,03 €** en 2012.

3.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires d'audit inscrits en charges de l'exercice 2012 s'élèvent à **8 461,70 Euros.**

3.3 Engagements hors bilan

3.3.1 Engagement pris en matière de retraite

Méthode retenue :

- Salariés en CDI ayant plus de 2 ans d'ancienneté
- Indemnité prévue par le code du travail
- Taux d'actualisation : 2,25%
- Taux d'évolution des salaires : 1 %
- Taux de rotation moyen sur 3 ans.

Le montant total des IDR est de **20 561,44 Euros.**

3.3.2 Crédit-bail

Non concerné.



4 Informations relatives au bilan

4.1 Actif

Se reporter aux tableaux en pages suivantes

4.2 Passif

Se reporter aux tableaux en pages suivantes



5 Informations relatives au compte de résultat

5.1 Ventilation par nature des produits d'activités

Se reporter aux tableaux en page suivante

5.2 Effectif

Le nombre de salariés au 31 décembre 2012 est de : 10.

5.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel des comptes 2012 - solde des produits exceptionnels (sous classe distincte des produits) et des charges exceptionnelles (classe distincte des charges) - est principalement issu:

- | | | |
|---|-----------------|-----------|
| ➤ du cumul des catégories suivantes de produits = | 34 167 € | |
| • Produits d'éléments d'actifs cédés | | • 0,87 % |
| • Quote part de subvention d'investissement virée au compte de résultat | | • 93,64 % |
| • Autres produits de gestion sur exercices antérieurs | | • 5,49 % |

qui représentent à elles trois, 100 % des produits exceptionnels.

- | | | |
|--|-----------------|-----------|
| ➤ du cumul des catégories suivantes de charges = | 11 025 € | |
| Autres charges de gestion concernant des exercices antérieurs | | • 96,00 % |
| Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés | | • 0 % |
| Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations | | • 4,00 % |
- qui représentent à elles trois, 100 % des charges exceptionnelles.



6 Autres informations

6.1 Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Cumul heures des droits acquis au cours de l'exercice	Cumul heures n'ayant pas fait l'objet d'une demande
167,67	776,01

6.2 Contributions volontaires en nature

La Fédération de l'Essonne bénéficie de contributions volontaires en nature qui sont présentées en pied de compte de résultat pour un montant de **9 865 719,44 Euros**.

Détail de la solidarité matérielle de la Fédération de l'Essonne en France et dans le Monde en pages suivantes.



7 Compte d'emploi des ressources

Se reporter au tableau en page suivante.

Méthode de présentation :

Le SPF présente son Compte d'Emploi des Ressources (CER) pour l'exercice 2012 conformément à la publication au journal officiel du 21 décembre 2008 de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n°2008-12 du Comité de la réglementation comptable, applicable au 1^{er} janvier 2009.

Le CER se présente en quatre colonnes, deux pour les emplois et deux pour les ressources. Pour chacun :

- les colonnes numérotées 1 et 2 dans le tableau sont équivalentes aux charges et aux produits du compte de résultat,
- les colonnes numérotées 3 et 4 dans le tableau font apparaître les montants de ressources collectées auprès du public : côté « ressources » est indiquée la nature des ressources collectées auprès du public et côté « emplois » est indiqué comment ont été affectées ces ressources à chaque ligne d'emploi.



7.1 Les colonnes 1 et 2 du CER qui correspondent au compte de résultat

7.1.1 Colonne 1 : Emplois 2012

7.1.1.1. Missions sociales 1 318 906,04 €

La définition des missions sociales du SPF a été entérinée par le Conseil d'Administration du 16 janvier 2010 :

« Conformément aux statuts :

« Faisant leur la formule « tout ce qui est humain est nôtre », les adhérents aux présents statuts se regroupent dans un but unique : pratiquer la solidarité. »

Les articles 1/ b et c des statuts de l'association nationale, des fédérations, des comités locaux et conseils de région du Secours populaire français définissent les missions sociales du Secours populaire français, qu'elles soient réalisées directement ou avec des partenaires en France ou à l'étranger :

« Ils se proposent de soutenir dans l'esprit de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, au plan matériel, sanitaire, médical, moral et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés.

Ils rassemblent en leur sein des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes et adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes qualités humaines qui y sont liées.

Ils développent en permanence les structures et l'audience de l'association notamment par la création de comités locaux et de fédérations départementales. »

Les missions sociales se déclinent de la manière suivante :

- Activités de solidarité liées aux urgences en France et dans le monde



- Activités de solidarité en France et dans le monde notamment dans les domaines suivants : alimentaire, logement, vestimentaire, santé, hygiène, accès à la culture, aux sports, aux loisirs, aux vacances, accompagnement scolaire, Pères Noël Verts, Journée des Oubliés des Vacances...
- Le développement des structures et de l'audience du SPF
- L'animation du réseau : soutien aux réseaux partenaires, accompagnement et soutien au réseau décentralisé SPF pour les comités au sein des entreprises de gaz et d'électricité, gestion des donateurs et collecteurs, accueil et mise en mouvement des bénévoles et formation...

Définition et répartition des coûts directs et indirects

Affectation des charges du compte de résultat aux rubriques du CER :

- Coûts des missions sociales :
 - Coûts directs : Coûts des dépenses directes de la mission sociale
 - Coûts indirects : Coûts qui n'existeraient pas si la mission sociale disparaissait
- Coûts de structure et de fonctionnement : principes des clés de répartition.

La Fédération de l'Essonne s'est prononcée sur la nature des clefs de répartition qu'elle utilisera pour la répartition des coûts de structure et de fonctionnement. Cette répartition est entérinée par la voie de ses instances.



7.1.1.2. Frais de recherche de fonds 131 499, 22 €

7.1.1.2.1. Frais d'appel à la générosité du public **56 573, 84 €**

Cette rubrique regroupe notamment les dépenses de :

- recherche et gestion des legs,
- conception, réalisation et envoi de plipostages,
- frais du service de gestion du fichier des personnes en relation avec le Secours Populaire Français (projet R€ssources),
- campagne du Don'actions.

7.1.1.2.2. Frais de recherche des autres fonds privés **74 925, 38 €**

Cette rubrique regroupe notamment les dépenses de :

- initiatives liées à la campagne du Don'actions,
- frais de recherche de mécénat, partenariats d'entreprises,
- organisation d'initiatives, braderies,
- coût de présence sur des salons,
- frais de gestion des ventes par correspondance (catalogue avec les Editions Ivoire).

7.1.1.2.3. Charges liés à la recherche de subventions et autres concours publics
0 €

7.1.1.3. Frais de fonctionnement 177 460, 27 €

Cette rubrique regroupe les dépenses de :

- locaux
- administration générale
- communication
- frais du mensuel du SPF de publications et coût de gestion du site internet.
- frais de tenue des instances de l'Association,
- frais de direction générale.



7.1.1.4. Engagements à réaliser sur ressources affectées 31 117 €

Il s'agit du report des fonds affectés collectés sur 2012 et non utilisés sur l'exercice pour les activités de solidarité. Pour le détail des sommes reçues en 2012 et non encore dépensées au 31/12/2012, se reporter à l'annexe « fonds dédiés » du bilan.

7.1.2 Colonne 2 ressources 2012

7.1.2.1. Produits de la générosité du public 266 616, 75 €

7.1.2.1.1. Dons et legs collectés

- Dons manuels non affectés **119 760, 03 €**

Ces dons représentent les dons non affectés ainsi que les dons reçus dans le cadre de la campagne du Don'actions (campagne pour financer le fonctionnement de l'Association).

- Dons manuels affectés **146 779, 12 €**

Ces dons représentent les dons pour lesquels le donateur s'est prononcé quant à l'utilisation à en faire par l'association : activité, zone géographique ...

- Legs et autres libéralités non affectées **0 €**

Tous les legs, donations ou assurances vies sont administrés par l'association nationale. Conformément aux vœux du testateur, les fonds après règlement du dossier sont remis à la disposition immédiate de la fédération précisément instituée dans le testament, la donation ou l'assurance vie.

- Legs et autres libéralités affectées **0 €**

7.1.2.1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public **77,60 €**

Cette rubrique regroupe les dons spontanés d'entreprises et de fondations (hors convention de mécénat).



7.1.2.2. Autres fonds privés 721 096, 80 €

Cette rubrique regroupe les subventions reçues d'entreprises et de fondations au titre du mécénat ainsi que les recettes des initiatives de collecte populaire menées par l'association et la participation des personnes accueillies aux activités du SPF.

7.1.2.3. Subventions et autres concours publics 506 065, 08 €

Cette rubrique regroupe les soutiens financiers accordés à l'association par l'état et les établissements publics à tous les échelons.

7.1.2.4. Autres produits 304 520, 26 €

Cette rubrique regroupe notamment les ventes, les autres produits financiers, les transferts de charge, les autres produits de gestion courante, les régularisations sur fonds dédiés.

7.1.2.5. Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs

50 742, 48 €

Il s'agit de la reprise des sommes reçues au titre des missions et non encore dépensées à la fin de l'exercice précédent (fonds dédiés). Pour le détail se reporter à l'annexe « fonds dédiés » du bilan.



7.2. Les colonnes 3 et 4 du CER qui correspondent au suivi des seules ressources collectées auprès du public

7.2.1. Colonne 4 : Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2011

Dans cette colonne du CER sont détaillées uniquement les ressources collectées auprès du public.

Le Conseil d'Administration a défini la générosité publique :

« Les ressources financières issues de la générosité publique se composent :

Des dons manuels des personnes physiques, qu'ils soient affectés ou non affectés (liés à des campagnes ou hors campagne)

Des dons financiers des personnes morales (entreprises, fondations, associations, collectivités ...) qu'ils soient affectés ou non affectés,

Des legs, donations et assurances vie, qu'ils soient affectés ou non affectés,

Des produits financiers issus des placements de ces ressources.

Les recettes financières hors générosité publique sont toutes les recettes de l'association à l'exclusion de celles issues de la générosité publique.

Elles se composent principalement à ce jour du mécénat, des subventions, des participations des destinataires de la solidarité, des produits d'initiatives. »

Le « report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice » est porté à 28 790 € équivalents au 1^{er} janvier 2012.

La « variation des fonds dédiés collectés auprès du public » correspond à la différence entre :

	Fonds dédiés totaux (= compte de résultat)	<u>Dont</u> fonds dédiés collectés auprès du public
Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs	50 742 €	28 790 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	31 117 €	50 €
Solde pour 2012	19 625 €	28 740 €



7.2.2. Colonne 3 : affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2012

L'affectation des ressources au financement des emplois est organisée comme suit pour les ressources **affectées** :

- ‡ Les ressources affectées par les financeurs publics sont affectées conformément aux conventions signées avec eux.
- ‡ Les ressources affectées par le donateur sont affectées conformément aux souhaits de celui-ci.
- ‡ Les autres produits affectés sont affectés en fonction de l'accord conventionnel existant.

L'affectation au financement des emplois des ressources issues de la Générosité publique **non affectées** est établie en fonction d'un ordre de priorité concourant à financer les emplois non couverts par les affectations précédentes. Soit, les fonds collectés auprès du public et non affectés par celui-ci financent :

- ‡ Les Missions sociales
- ‡ Les Frais de recherche de fonds
- ‡ Le Fonctionnement

Principe d'affectation des fonds de la générosité publique au financement des immobilisations :

En 2012, aucune immobilisation n'a fait l'objet d'un financement sur les fonds de la générosité publique.

Le principe adopté porte sur les années à venir :

- Si l'acquisition d'une immobilisation significative devait être réalisée, elle devrait faire l'objet d'une décision du Conseil d'Administration. Cette décision devrait être assortie d'un plan de financement pluriannuel précisant explicitement la quotité de générosité publique utilisée. »



Actif - Créances au 31/12/2012

Exercice : 2012

En euros	Année N
ACTIF CIRCULANT	
Avances et acomptes versés sur commandes	0,00
Créances clients et comptes rattachés	142 260,62
Autres créances:	23 655,26
	<i>Personnel</i> 0,00
	<i>Sécurité sociale et organismes sociaux</i> 0,00
	<i>Etat et autres collectivités publiques</i> 0,00
	<i>Autres</i> 23 655,26
Charges constatées d'avance	12 708,47
ACTIF IMMOBILISE	
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	16 181,32
Participations	0,00
Autres titres immobilisés	1 138,47
Prêts	0,00
TOTAL	195 944,14



Actif - Détails des charges constatées d'avance

Exercice : 2012

En euros	Année N
Exploitation courante	12 708,47
Données financières	0,00
Données exceptionnelles	0,00
TOTAL	12 708,47



Actif - Mouvements de trésorerie

Exercice : 2012

En €uros	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Valeurs mobilières de placement	262 185,41	318 610,05
<i>Placements divers</i>	170 684,65	225 599,53
<i>OPCVM</i>	0,00	0,00
Fonds National de Solidarité	91 500,76	93 010,52
Comptes courants	166 413,07	206 288,62
Caisses	14 119,37	19 178,21
TOTAL	442 717,85	544 076,88



Actif - Mouvements des amortissements

Exercice : 2012

En €uros	Montant en début d'exercice	Augmentations: dotations de	Diminutions: reprises de	Montant en fin d'exercice N
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	3 340,39	1 835,74	0,00	5 176,13
Amortissements des immobilisations incorporelles (I)	3 340,39	1 835,74	0,00	5 176,13
Agencements et aménagements de terrain	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	333 319,41	83 423,98	886,17	415 857,22
Installations techniques, matériel et outillage industriel	129 158,67	26 587,57	5 247,45	150 498,79
Autres immobilisations corporelles:	170 596,35	35 006,20	19 015,65	186 586,90
<i>Installations générales, agencements divers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Matériel de transport</i>	93 379,71	7 915,74	0,00	101 295,45
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	53 790,92	20 323,64	19 015,65	55 098,91
<i>Mobilier</i>	23 425,72	6 766,82	0,00	30 192,54
Biens grevés de droit	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements des immobilisations corporelles (II)	633 074,43	145 017,75	25 149,27	752 942,91
TOTAL GENERAL (I+II)	636 414,82	146 853,49	25 149,27	758 119,04



Actif - Mouvements des immobilisations

Exercice : 2012

En €uros	Valeur brute au 01/01/N	Acquisitions et créations en N	Diminutions par cessions ou	Valeur brute au 31/12/N
Immobilisations corporelles (II)				
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Agencements et aménagements de terrain	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	2 118 768,80	94 723,20	1 327,56	2 212 164,44
Installations techniques, matériel et outillage industriel	191 910,97	38 274,40	5 178,68	225 006,69
Autres immobilisations corporelles:	224 772,89	57 933,77	33 143,52	249 563,14
<i>Installations générales, agencements divers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Matériel de transport</i>	122 714,64	28 863,33	16 193,84	135 384,13
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	64 435,67	27 583,04	16 949,68	75 069,03
<i>Mobilier</i>	37 622,58	1 487,40	0,00	39 109,98
Biens grevés de droit	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	4 738,00	15 825,90	4 382,58	16 181,32
Immobilisations corporelles (II)	2 540 190,66	206 757,27	44 032,34	2 702 915,59
Immobilisations financières (III)				
Participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	2 138,47	510,00	1 510,00	1 138,47
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières (III)	2 138,47	510,00	1 510,00	1 138,47
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	6 165,30	524,31	0,00	6 689,61
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles (I)	6 165,30	524,31	0,00	6 689,61
TOTAL GENERAL (I+II+III)	2 548 494,43	207 791,58	45 542,34	2 710 743,67



Actif - Produits à recevoir

Exercice : 2012

En euros	Montant en fin d'exercice au
Avances et acomptes versés sur commande	0,00
Créances clients et comptes rattachés / Factures à établir	0,00
Autres créances:	2 412,51
<i>Personnel</i>	0,00
<i>Sécurité sociale et organismes sociaux</i>	113,24
<i>Etat et autres collectivités publiques</i>	0,00
<i>Autres</i>	2 299,27
Produits à recevoir	17 988,90
TOTAL	20 401,41



Actif - Stocks

Exercice : 2012

En €uros	Stocks au 01/01/N	Reprise de stocks au	Nouveaux stocks au	Stocks au 31/12/N
Stocks des autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks des marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00



Actif - Variations des dépréciations

Exercice : 2012

En Euros	Montant en début d'exercice	Augmentations: dotations de	Diminutions: reprises de	Montant en fin d'exercice au
Dépréciations des immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations des immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations des comptes clients	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00



Compte de résultat – Evolution des produits d'activités inscrits au compte de résultat

Exercice : 2012

En €uros	Exercice N	Exercice N-1	Evolution en %
Ventes de marchandises, de services et publications SPF	106 920,50	92 773,19	
Subventions d'exploitation	488 339,71	421 049,90	
Dons manuels	266 539,15	269 099,60	
Mécénat, parrainage et autres concours privés	77,60	438,00	
Legs	0,00	0,00	
Participations des destinataires de la solidarité	62 202,64	38 457,34	
Produits d'initiatives	644 627,63	555 786,00	
Cotisations statutaires	99 344,00	84 682,00	
Autres produits	83 936,30	85 427,20	
Reprises sur provision et transferts de charges	5 714,25	20 318,79	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	50 742,48	28 471,93	
TOTAL	1 808 444,26	1 596 503,95	



Passif - Détails des charges à payer

Exercice : 2012

En euros	Montants au 31/12/N
Intérêts courus sur emprunts	0,00
Avances et acomptes reçus sur commande	0,00
Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00
Dettes fiscales et sociales (dont congés à payer):	50 386,18
<i>Personnel</i>	<i>33 026,45</i>
<i>Sécurité sociale et organismes sociaux</i>	<i>17 359,73</i>
Dettes sur immobilisations / Factures non parvenues	0,00
Charges à payer	7 490,99
Créditeurs divers	0,00
TOTAL	57 877,17



Passif - Détails des produits constatés d'avance

Exercice : 2012

En euros	Montant en fin d'exercice au
Exploitation courante	1 612,50
Données financières	0,00
Données exceptionnelles	0,00
TOTAL	1 612,50



Passif - Emprunts et Dettes financières

Exercice : 2012

En €uros	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Remboursement au cours de	Nouvel emprunt au cours de
Emprunts auprès des établissements de crédit:	969 045,35	928 156,02	40 889,33	0,00
<i>Emprunts</i>	969 045,35	928 156,02	40 889,33	0,00
<i>Intérêts courus sur emprunts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts auprès de structures SPF	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	969 045,35	928 156,02	40 889,33	0,00
En €uros	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N		
<i>Compte courant au passif: A retraiter manuellement pour les A nouveaux</i>	0,00	0,00		
<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>	0,00	0,00		



Passif - Etat des dettes au 31/12/N

Exercice : 2012

En euros	Montants au 31/12/N
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit:	928 156,02
<i>Emprunts</i>	928 156,02
<i>Intérêts courus sur emprunts</i>	0,00
<i>Dettes financières</i>	0,00
Emprunts auprès des structures SPF	0,00
Avances et acomptes reçus sur commandes	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 681,71
Dettes fiscales et sociales:	115 826,83
<i>Personnel</i>	33 026,45
<i>Sécurité sociale et organismes sociaux</i>	79 305,51
<i>Etats et autres collectivités publiques</i>	3 494,87
Dettes sur immobilisations	13 858,39
Autres dettes	44 845,99
Produits constatés d'avance	1 612,50
TOTAL	1 126 981,44



Passif - Variations des fonds dédiés

Exercice : 2012

En euros	Etats des fonds disponibles au	Report des ressources non	Engagement à réaliser sur	Etats des fonds disponibles au
Variations des fonds dédiés sur subventions	16 000,00	16 000,00	0,00	0,00
Variations des fonds dédiés sur dons et legs	28 789,97	28 789,97	50,00	50,00
Variations des fonds dédiés sur autres ressources	61 721,88	5 952,51	31 067,00	86 836,37
TOTAL	106 511,85	50 742,48	31 117,00	86 886,37



Passif - Variations des provisions

Exercice : 2012

En euros	Montant en début d'exercice	Augmentations: dotations de	Diminutions: reprises de	Montant en fin d'exercice au
Provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS FEDERATION DE L'ESSONNE

COMPTES DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES ANNEE 2012

EMPLOIS	Emplois (=compte de résultat)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2012	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2012 (= compte de résultat)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2012
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0,00
1. Missions Sociales	1 318 906,04	295 356,72	1. Produits de la générosité du public	266 616,75	266 616,75
1.1. Réalisées en France	1 264 580,26	248 374,75	1.1. Dons et legs collectés	266 539,15	266 539,15
			Dons manuels non affectés	119 760,03	119 760,03
			Dons manuels affectés	146 779,12	146 779,12
			Legs et autres libéralités non affectées	0,00	0,00
			Legs et autres libéralités affectées	0,00	0,00
1.2. Réalisées à l'étranger	54 325,78	46 981,97	1.2. Autres produits liés à l'appel de la générosité du public	77,60	77,60
2. Frais de Recherche de fonds	131 499,22	0,00	2. Autres fonds privés	721 096,80	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	56 573,84	0,00			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	74 925,38	0,00	3. Subventions et autres concours publics	506 065,08	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0,00	0,00			
3. Frais de fonctionnement & autres charges	177 460,27	0,00	4. Autres produits	304 520,26	
Total :	1 627 865,53	295 356,72			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	1 627 865,53		I - Total des Ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	1 798 298,89	
II - Dotations aux provisions	0,00		II - Reprise de provision	0,00	
III - Engagement à réaliser sur Ressources affectées	31 117,00		III - Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs	50 742,48	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	190 058,84		IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		28 739,97
Total général :	1 849 041,37		V - Insuffisance de ressources de l'exercice	0,00	
V - Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0,00	VI - Total général :	1 849 041,37	295 356,72
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0,00			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		295 356,72	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		295 356,72
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0,00
Missions sociales	9 508 893,76		Bénévolat	1 391 634,00	
Frais de recherche de fonds	151 872,01		Prestations en nature	488 432,00	
Frais de fonctionnement at autres charges	204 953,67		Dons en nature	7 985 653,44	
Total :	9 865 719,44		Total :	9 865 719,44	